

bien à lui que notre pays dut alors la prise de Chambéry et de la plus grande partie de la Savoie. Ce qui prouve qu'un roi n'est pas un rouage inutile dans une machine compliquée comme le gouvernement d'un grand peuple. Un prince digne de son rang, ayant l'intelligence du rôle que lui confie la Providence, sait ainsi donner à la chose publique l'appui de son pouvoir; il impose silence aux compétitions, aux haines suscitées par les vues ambitieuses des hauts fonctionnaires. Les hommes ne sont jamais parfaits; loin de s'étonner que les ministres dirigeant la politique, ou les généraux commandant les armées aient des défauts, parfois des vices, il faut profiter de leurs qualités de commandement ou d'administration, en se garant le mieux possible des dangers que leurs passions peuvent faire courir à la chose publique. Le pouvoir modérateur fait partie du rôle royal. Louis XIII le comprit. Le prince par lui-même n'avait pas un grand esprit; son caractère était triste, ombrageux, peu aimable; il tenait cependant du Ciel, avec un grand amour de la gloire de sa maison et de celle de la France, identifiées en sa personne, la grâce de discerner parmi les sollicitations diverses et constantes qui l'assiégeaient, celles qui répondaient le mieux à l'intérêt du royaume. Par là, on s'explique comment il sut se dérober à l'ascendant d'une mère qu'il aimait, et subir celui d'un ministre qu'il n'aimait pas. Par là aussi, par ce que j'appellerai le don royal, celui du discernement des besoins réels de la nation, il a eu un règne vraiment grand et mérite d'être associé par l'histoire à toute la gloire du cardinal, car celui-ci, sans l'appui de son maître, n'aurait rien pu.

Le roi fit pendant trois mois une campagne assez pénible dans un pays infesté de maladies. Mais aussi s'était-il pendant ce temps emparé de presque toute la Savoie. Vers la